

## MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir  
19220 ST JULIEN AUX BOIS  
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97  
[St-julien.mairie@wanadoo.fr](mailto:St-julien.mairie@wanadoo.fr)

Compte Rendu de la Réunion du 23 septembre 2020

Avec Mr MADELAINÉ, Erik, agent O.N.F.

Étaient présents : - Mme LAVERGNE, Martine, maire  
- Mme DUCATEL, Annick, 1ère adjointe  
- Mrs ALIX, Jean-Yves, MASQUELIÉ, Didier, conseillers municipaux et membres de la commission « Agriculture et Forêts »  
- Mr PANTENNE, Michel, Employé Communal

Objet de la réunion : 1 - la vidange du plan d'eau de Défense Incendie du puy du Louis  
2 - Travaux sylvicoles à prévoir  
3 - Le problème posé par les épicéas  
4 - Coupes prévues en 2021

### 1- Vidange du plan d'eau :

Cette vidange doit être faite avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020. Le moment le plus propice est le mois de novembre (principalement pour la pêche des poissons qui pourraient y séjourner).

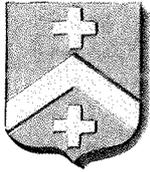
Pour effectuer cette il sera nécessaire de faire l'achat de :

- 16 petites bottes de paille parallépipédique (achat à prévoir chez Gammvert). Elles seront utilisées pour empêcher que la vase ne s'échappe du décanteur vers la rivière ;
- planches de chênes pour dévier le flux d'eau à la sortie vers le décanteur (les planches du moine ne nécessitent pas remplacement).
- 1 bâche

La vidange s'effectuera sur 15 jours à trois semaines à compter du 26 octobre. La Fédération de Pêche effectuera le ramassage des poissons le 12 novembre (ils doivent être reversés dans le lac de Feyt).

Dès la fin de ces opérations, les planches seront remises au niveau du moine au fur et à mesure du remplissage du plan d'eau. En effet il faut laisser l'écoulement permanent de l'eau vers la rivière.

Diverses déclarations sont à effectuer : -Préfecture, Police de l'Eau, Fédération de Pêche. Tous ces actes administratifs sont pris en charge par Mr MADELAINÉ



## MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir  
19220 ST JULIEN AUX BOIS  
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97  
[St-julien.mairie@wanadoo.fr](mailto:St-julien.mairie@wanadoo.fr)

### 2- Travaux sylvicoles à prévoir :

Parcelle 48.B : des plantations ayant été effectuées il y a deux ans après la coupe prévue sur le plan de gestion, il est nécessaire pendant les premières années d'appliquer un répulsif pour gibiers (chevreuils, biches, cerfs : très friands de ces petites pousses). Cette action sera menée par une entreprise spécialiste en la matière avant fin novembre 2020.

D'autre part il avait été prévu pour cette même parcelle :

- Un traitement anti parasitaire contre l'HYLOBE : Mr MADELAINE n'ayant pas constaté la présence de cet insecte, il ne sera pas effectué. Le secteur reste sous surveillance. (à revoir au printemps prochain) ;

- Un dégagement manuel de plantation sur la ligne avec coupe rez-terre : il ne sera pas effectué cette année (pas de plantes envahissantes). A revoir fin d'été 2021.

- Parcelles 4.B et 6.B : (plantation de sapins et régénération naturelle sur ancienne emprise de ligne électrique) un dégagement manuel de plantation avec coupe rez-terre était prévu. Il n'est pas également nécessaire dans l'immédiat. (A surveiller)

### 3 - Les Epicéas : en bordure Ouest du massif en limite des parcelles 45-46-47

Ces épicéas posent beaucoup de problèmes en ce moment. Nous nous trouvons en présence d'un parasite : le SCOLYTE. L'épicéa est affaibli à cause du changement climatique, et suite à la chute d'une trentaine d'arbres, un nid de scolytes s'est constitué (leur cycle de reproduction est de 2 à 3 générations par an). Les parasites commencent à s'attaquer au reste de la plantation (une trentaine d'arbres sur pied touchés).

Du fait de la conjoncture actuelle (problèmes dans l'Est de la France, le marché est surchargé. Il sera alors proposé à un acheteur d'une autre coupe d'extraire ces arbres.

Il faut rester vigilant et dans les années à venir prévoir la coupe de tous les épicéas restants (sans précipitations à cause du peu d'intérêt pour l'instant sur le marché et il n'y a aucun risque pour les autres essences, le scolyte ne les atteint pas)

NOTA : Les 2/3 du massif est planté de pin, relativement plus résistant au changement climatique et à la chaleur.

### 4 – Coupes prévues en 2021 : (état d'assiette)

4 lots sont concernés : (les prix de vente et les volumes sont, bien entendu, des estimations)

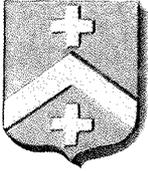
Lot 1 : sapins pectinés : 400 à 500 m<sup>3</sup> (20 à 25 € le m<sup>3</sup>)

Lot 2 : il s'agit de premières éclaircies : 1000 m<sup>3</sup> (8 € le m<sup>3</sup>)

Lot 3 : Pin laricio : (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> éclaircie) parcelles 25-40-48 700 m<sup>3</sup> (25€ le m<sup>3</sup>)

(éclaircie légère) parcelle 48A 300 m<sup>3</sup> (25€ le m<sup>3</sup>)

Parcelle 45B 65m<sup>3</sup> (25€ le m<sup>3</sup>)



## MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir  
19220 ST JULIEN AUX BOIS  
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97  
[St-julien.mairie@wanadoo.fr](mailto:St-julien.mairie@wanadoo.fr)

Lot 4 : Pin laricio + Mélèze (1<sup>ère</sup> éclaircie) parcelle 28 400 m<sup>3</sup> (20€ le m<sup>3</sup>)

Il est certain qu'étant en période de récolte et de vente, il serait tentant de constituer « un bas de laine » pour prévoir le reboisement, mais cela n'est malheureusement pas possible, cela n'est pas prévu dans l'élaboration du budget.

### Conclusion :

Nous avons conclu sur une autre bonne note :

Mr MADELAINE nous propose de donner à la population de Saint Julien aux Bois, la vente des bois tombés à terre, des tas de bois toujours présents sur le site après un certain temps, d'arbres à couper (non vendables à des professionnels). Une information sera effectuée dans la « Lettre Info » périodique éditée par la mairie. Une liste de personnes intéressées sera établie et suivant les coupes proposées au fil des ans, chacun sera servi à tour de rôle.

Le secrétaire de séance  
Mr ALIX Jean-Yves

le Maire  
Mme LAVERGNE Martine